

Déclaration de politique sociale

CPAS DE BRAINE-LE-COMTE - LÉGISLATURE 2018-2024

SYNTHÈSE

La politique sociale fait partie de l'ADN de notre Ville. Braine-le-Comte a la chance d'avoir un CPAS dont l'offre de services est non seulement étendue mais aussi en adéquation avec l'évolution de la société.

La politique sociale 2018-2024 de Braine-le-Comte s'oriente autour de 7 axes majeurs :

1. L'ouverture d'une nouvelle crèche

Dès 2020, une nouvelle crèche d'une capacité de 60 lits ouvrira ses portes. Cette nouvelle structure permettra un gain de 36 lits tout en garantissant une économie d'échelle en intégrant les MCAE "Les dents de lait" et la "Petite Gertrude".

2. Une maison de repos complètement rénovée

Grâce à la rénovation complète de notre maison de repos nous pouvons offrir un cadre agréable et confortable à nos aînés. Nous accordons une attention journalière pour répondre efficacement et de façon concrète à leurs besoins au quotidien. Nous nous engageons, au quotidien, à prodiguer les meilleurs soins médicaux tout en garantissant le confort et le bien-être de l'ensemble de nos résidents grâce à une structure de qualité.

3. La création de 32 résidences-services

Garantir l'autonomie et l'indépendance de nos aînés aussi longtemps que possible est une de nos priorités. Grâce à l'ouverture, dès 2020, de 32 résidences services, ce ne sont pas moins de 32 couples qui pourront disposer d'un logement tout en bénéficiant d'accompagnements médicaux et de services divers comme les repas de la maison de repos.

4. Le maintien d'un CPAS riche de services de qualité

Une des forces principales de notre CPAS est la diversité de son offre de services. C'est pourquoi nous tenons à la maintenir voire l'étendre. Parmi l'ensemble de nos priorités certaines attirent plus particulièrement notre attention. Nous continuerons à lutter contre les inégalités sociales, à apporter une aide concrète aux personnes défavorisées et aux personnes qui rencontrent de façon inopinée des problèmes dans leur vie. Nous n'oublierons pas les personnes qui sont dans une détresse humaine ou financière. Personne ne sera laissé sur le côté.

5. La maîtrise budgétaire

Les prochaines années seront financièrement difficiles. La tutelle du Centre Régional d'Aide aux Communes nous oblige à effectuer sans cesse des remises en question de nos projets et de notre gestion. L'impact financier des projets cités se fera ressentir sur la dette. Néanmoins, ces investissements permettront de réduire les coûts grâce à la centralisation des ressources. Un effet positif sur la facture énergétique des bâtiments sera également constaté.

6. Une réflexion sur les bâtiments et l'accueil des bénéficiaires

Cette législature sera également l'occasion de mener une grande réflexion sur nos bâtiments et en particulier sur celui du service social et de l'administration situé à la rue des Frères Dulait. Ce bâtiment ne permet plus d'accueillir décemment ni les bénéficiaires ni le personnel. Il est donc crucial d'envisager un maximum d'options afin de répondre à l'agrandissement de notre CPAS et à la constante augmentation de ses missions.

7. Un potager carrefour des générations

Nous mettrons un point d'honneur à renforcer les projets autour de notre potager. Ce potager est un outil majeur de notre plan de cohésion social. Il ouvre la porte aux activités intergénérationnelles (potager à la maison de repos) , interculturelles (maison des jeunes) mais aussi à la réinsertion-socioprofessionnelle (Art. 60 qui apprennent le métier de jardinier et horticulteur).

De beaux défis nous attendent dès aujourd'hui. C'est avec force et conviction que l'ensemble des travailleurs et des politiques auront à cœur de les relever.

Cœur de l'action sociale, le CPAS réalise un travail important d'accompagnement et d'aides notamment pour la réinsertion. Il regroupe de très nombreux services rendus à la population.

Notre volonté durant cette législature est de continuer à rendre l'ensemble des services à population, de continuer à avoir une réelle proximité avec elle et selon les capacités budgétaires, de développer certains projets.

Le CPAS possède un service social, celui-ci est en première ligne pour répondre aux multiples demandes des citoyens. Il propose également à toute personne en difficulté des aides prévues par la loi : le revenu d'intégration, l'aide médicale, l'aide au logement notamment via l'atelier logement, les avances sur allocations sociales, les aides financières diverses (garantie locative, frais médicaux...), l'intervention partielle ou totale dans les frais de participation sportive, culturelle, l'allocation de chauffage, la recherche de maison d'accueil pour les sans-abris ...

Le service d'action sociale propose également :

- Un service de guidance budgétaire
- Un service logement : qui a un rôle d'information, de conseils, d'orientation, d'aide dans les démarches de recherche d'un logement
- Une intervention dans les situations d'expulsion
- Des logements de transit et de dépannage (hébergement de courte durée)
- Un service énergie
- Un accueil et suivi des demandeurs d'asile (ILA – Initiative locale d'accueil), une aide matérielle (hébergement, nourriture, soins de santé ...)

L'ensemble de ces services seront maintenus tout en conservant leurs qualités et leurs approches humaines.

1: Planning familial

Le planning familial propose les services suivants :

- Une consultation médicale gratuite pour des questions relatives à la grossesse, la contraception, le dépistage du sida ou autre IST
- Une consultation juridique gratuite
- Des consultations auprès d'un psychologue
- Une médiation familiale.

Le fait d'avoir un planning familial intégré au CPAS est une des spécificités de notre centre brainois. Notre planning a un rôle informatif et préventif au niveau de la sexualité notamment par le biais d'animations au sein des établissements scolaires, d'actions menées lors de la journée contre le sida ou durant différentes activités (comme les festivals).

Lors de cette législature nous souhaitons accroître la promotion de ce service. Une réflexion sera également menée afin de pouvoir proposer de nouveaux locaux pour le planning familial et ainsi le rendre plus accessible et aussi plus visible.

2: L'insertion sociale :

Le service est agréé par la Région Wallonne. Dans ce cadre, il assure des missions préventives, éducatives, et crée un lien social en organisant des activités de groupe :

- Des ateliers artistiques (musique, écriture et théâtre)
- Des groupes de paroles
- Des ateliers d'initiation à l'informatique
- Des ateliers cuisine

Le potager

En effet, figurant parmi l'insertion sociale, il vient d'être intégré comme un des principaux projets du plan de cohésion social.

Nous voulons le développer car par l'intermédiaire de celui-ci nous pouvons :

- Organiser de l'intergénérationnel (potager à la maison de repos)
- Organiser des activités interculturelles autour de la cuisine (maison des jeunes)
- Continuer à réaliser de la réinsertion-socioprofessionnelle (articles 60 qui apprennent le métier de jardinier, horticulture)
- Dans un futur éloigné d'autres projets pourraient être déclinés comme la restauration, vente de produits ...

3: Le service d'insertion-professionnelle

Il développe un double dispositif d'insertion socioprofessionnel d'une part et psychologique d'autre part. Il vise essentiellement à former et orienter les personnes demandeuses dans leur parcours d'insertion socioprofessionnel.

De nombreux ateliers de groupes et projets sont mis en place afin de donner aux usagers le plus grand choix possible dans leur recherche de confiance en soi et dans l'aboutissement de leurs projets professionnels.

Les agents d'insertion assurent l'élaboration et le suivi des projets individuels d'intégration sociale (PIIS). Ils accompagnent individuellement toute personne désireuse de développer un projet professionnel et proposent des conseils et une orientation en matière de recherche, de formation et d'emploi.

Le service organise également des modules de préparation à la recherche d'emploi. Dans ce cadre, nous souhaitons encourager les mesures visant à inciter les bénéficiaires du RIS à créer leur propre emploi. En collaboration avec les associations spécialisées et l'Ecole Industrielle et Commerciale de Braine-le-Comte notamment, nous désirons susciter et développer l'esprit d'entreprendre auprès des bénéficiaires du RIS (coworking, mise en réseau de personnes pouvant aider à l'encadrement de la création d'entreprises, formations à la création d'entreprises,).

Les agents d'insertion favorisant la mise à l'emploi (art 60) au sein des services du CPAS, de la commune ou d'ASBL partenaires mais également dans le secteur privé (art 61). Il est essentiel que nous renforçons les liens avec les employeurs potentiels du secteur privé afin d'augmenter les possibilités de générer ces contrats qui pourront par la suite être pérennisés. Nous souhaitons également inscrire les agriculteurs et associations environnementales brainoises qui le souhaitent dans des projets-pilotes de réinsertion des personnes fragilisées par le biais de tutorats encadrés par le CPAS (ou par une association de CPAS de différentes communes).

Enfin, une réflexion sera menée afin de relancer le Salon de l'Emploi de Braine-le-Comte, en association avec les employeurs de la région.

4: Service médiation de dettes

Malheureusement la situation économique actuelle a pour conséquence un surendettement de certaines personnes. Il devient difficile pour elles de se relever. La guidance budgétaire ne suffit plus et les huissiers frappent à votre porte.

Nous devons constater que nos services de guidance budgétaire et de médiation de dettes sont, ces derniers mois, de plus en plus sollicités. Nous pensons qu'il en sera encore de même à l'avenir.

Aides fournies par le service :

- Négocier un plan et des délais de remboursement avec les créanciers qui correspondent aux possibilités des personnes demandeuses.
- Servir de médiateur afin d'obtenir des réductions d'intérêts et autres pénalités
- Vérifier la légalité des créances

Cette procédure a malheureusement ses limites dans la mesure où elle n'est pas supervisée par un Juge. De plus, le médiateur de dettes n'a aucun moyen pour contraindre les créanciers à accepter les

propositions de remboursement. Ce service reste cependant efficace si l'endettement n'est pas trop élevé et s'il existe un « disponible » plus ou moins important.

Lorsque l'endettement est très important, il existe une procédure de Règlement collectif de dettes : le service médiation rétablit la situation financière en lui permettant de payer ses dettes tout en lui garantissant une vie conforme à la « dignité humaine »

La gestion de ce service sera optimisée afin de pouvoir faire face à l'augmentation croissante des dossiers.

5: Service à domicile d'aides aux familles

Il est composé d'aides familiales diplômées et coachées qui sont au service de toute personne en difficulté : assistance pour les tâches de la vie quotidienne (entretien, lessive, repassage, course, rendez-vous médicaux ...). Le service est aussi compétent pour un accompagnement des personnes en soins palliatifs ou atteintes de la maladie d'Alzheimer.

6: Service de repas à domicile

Notre service « Restaurez-vous ! » apporte à domicile des repas à toutes personnes ne pouvant se déplacer que celles-ci soient malades, handicapées, dépendantes, isolées ou en difficultés. Il est agréé par la Région Wallonne et offre des tarifs accessibles. Nous poursuivrons la promotion sa promotion.

7: Service des titres services

Comme pour toute société de titres services, notre service offre une aide-ménagère à toute personne qui en fait la demande. Il est probable que la législation en cette matière change en cours de législature mais il nous est impossible au moment de la rédaction de ce chapitre d'en savoir plus.

8: La petite enfance

Crèches

Actuellement nous avons une grande crèche pouvant accueillir 52 enfants. Dès 2020, une nouvelle crèche ouvrira ses portes avec une capacité de 60 lits. Cette nouvelle structure intégrera les MCAE "Les dents de lait" et "La petite Gertrude" afin de bénéficier d'une économie d'échelle. La nouvelle crèche accueillera 36 nouvelles places (60 lits moins les 24 des 2 MCAE).

MCAE (Maison d'accueil de l'enfance)

Nous avons actuellement 3 MCAE pouvant accueillir 12 enfants par structure :

1. Les dents de lait
2. La petite Gertrude
3. Les petits loups

Dès 2020, "Les dents de lait" et "La petite Gertrude" seront intégrées à la nouvelle crèche. Les locaux libérés seront mis à disposition (moyennant location) des accueillantes qui souhaitent ouvrir une crèche. Il s'agit d'offrir de nouvelles perspectives à des accueillantes qui ne disposent pas

d'infrastructure pour ce genre d'activités tout en augmentant le nombre de lits disponibles.

Accueillantes conventionnées

Braine-le-Comte est agréée pour recevoir 10 accueillantes conventionnées sur son territoire. Le nombre d'accueillantes conventionnées est difficile à déterminer vu sa fluctuation constante. Afin de favoriser les synergies et revaloriser la profession, nous proposons de mettre en place une plateforme qui réunira, une fois par an minimum, l'ensemble des accueillantes conventionnées et non-conventionnées de la ville et des villages.

9: Les aînés

La Maison de repos

Cette année, notre maison de repos va enfin terminer sa rénovation après 20 longues années de travaux. Elle comporte 110 lits.

Avant l'entrée en maison de repos un dossier admission est établi par l'assistante sociale, la famille et le médecin traitant.

Nous pouvons être fiers d'avoir un tel joyau dans notre ville, nous avons fait de cet endroit un lieu de vie où l'animation et le respect de la personne âgée sont nos maîtres mots !

Le personnel soignant est reconnu pour ses compétences (Infirmières, aides-soignantes, kinés).

Nous avons une cuisine et un personnel qualifié qui concoctent chaque jour des repas variés. Les résidents peuvent d'ailleurs choisir entre 2 menus.

Le personnel d'animation (composé d'une logopède et d'un ergothérapeute) trouve toujours des animations variées qui stimulent la mémoire et surtout rompent la solitude et l'isolement que nos aînés peuvent parfois ressentir.

N'oublions pas les services de logistiques comme la buanderie, le nettoyage et l'entretien technique.

Au niveau de la maison de repos, nous développons des synergies avec les services communaux comme le service de séniors (organisation de sorties organisées par la commission communale consultative des aînés, la fête des nonagénaires et centenaires ...), le service travaux, le PCS (chaque jeudi un animateur vient chercher les résidents qui souhaitent se rendre au marché).

Résidences services

Dès 2020 nous aurons le plaisir d'inaugurer et surtout de mettre en place la résidence services qui offrira à 32 couples la possibilité de bénéficier d'un logement en gardant toute leur indépendance. De plus, ils pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier de soins médicaux et divers services comme les repas à la maison de repos.

Toujours dans l'optique de maintenir nos aînés en autonomie à domicile, une réflexion sera menée afin de créer un centre d'accueil de jour encadré pour les personnes âgées.

10: Administration

Les bonnes conditions de travail sont indispensables pour le personnel et pour garantir la qualité des services. Cette législature sera l'occasion de mener une grande réflexion sur nos bâtiments (en particulier sur celui du service social et de l'administration situé à la rue des Frères Dulait). Ce bâtiment ne permet plus d'accueillir décemment ni les bénéficiaires ni le personnel. Il est donc crucial d'envisager un maximum d'options afin de répondre à l'agrandissement de notre CPAS et à la constante augmentation de ses missions.

Nous veillerons particulièrement à travailler sur la motivation du personnel tout en luttant contre l'absentéisme.

11: Synergies Ville/CPAS

L'aide sociale et les différents projets du CPAS ne pourraient pas exister sans l'aide et la bonne collaboration avec la Ville. Nous pouvons toujours compter sur le soutien indéfectible de la Ville et sur la collaboration avec les services communaux. Un groupe de travail ville/cpas sera créé afin de développer la transversalité et les synergies entre ces deux institutions.

Nous nous engageons à garantir une dotation minimale de 3,2 millions € au Centre Public d'Action Sociale (CPAS) afin qu'il puisse mener ses missions et maintenir ses services ainsi que son personnel.

12. Nos partenariats principaux

- La ville (service travaux, EICB, service jeunesse, PCS ...)
- Le GEB : distribution des colis alimentaires
- L'envol
- Le Forem, le FSE, la Région Wallonne